



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE

DU 27 MAI 2014

L'an deux mil quatorze le vingt-sept mai à dix-neuf heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie sous la présidence de François DEVILLE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 mai 2014

Etaient présents : Mesdames CHABOUD Any, DESPRES Muriel, DUMAS Isabelle, BOISSINOT Muriel, FAVRE-VICTOIRE Christiane, DUSSAPT Christiane, EPRON Catherine, MARTIN Annick, FAUDOT Claudine, LACROIX Aurélie, GOUACHON Véronique, SENTISSI Bertille, DEFROMONT Isabelle et Messieurs DEVILLE François, NEURAZ Gilles, BONDURAND Jean-Claude, FAVIER BOSSON André, GASPARINI Gil-Laurent, CONDEVAUX Jean-François, BECHEVET Patrick, DUBOULOZ Emmanuel, MILLET Patrick, RUCHON Gaëtan, LARDON Jean-Yves, BOCHENT Pierre.

Absent excusé ayant donné procuration : Monsieur BERGERON Pierre à Monsieur NEURAZ Gilles, Monsieur Jean-François CONDEVAUX à Monsieur Jean-Claude BONDURAND

Absent excusé :

Madame Christiane DUSSAPT a été élue secrétaire de séance.

Compte-rendu :

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Lors de la réunion, le Conseil Municipal :

- **SALUE** la mémoire de Monsieur Henri PERROUD récemment décédé, ancien conseiller municipal et père du conseiller municipal sortant M. Frédéric Perroud. Le Conseil adresse ses condoléances à sa famille et à ses proches.
- **RECOIT** les remerciements de la famille BERTHET pour le prêt de la petite salle communale lors des obsèques de Monsieur Jacques BERTHET, ancien Maire d'Allinges.
- **REMERCIE** tous les bénévoles qui ont participé au nettoyage de printemps le 10 mai.
- SALUE le succès de l'Allingeoise. Madame Christiane FAVRE VICTOIRE remercie la commune pour le prêt des locaux, pour la participation des conseillers municipaux, notamment pour la gestion des participants (près de 1000). Elle indique que le caractère caritatif a été atteint puisque deux chèques de 5 875€ environ ont été reversés à l'APEI et à l'association « Un Sourire à l'Ecole ». Elle remercie le Lion's Club Lac et Montagne sans qui l'organisation n'aurait pas été possible.
- **SE FELICITE** de la bonne organisation de Médiev'Allinges, qui s'est déroulé dans toutes les conditions de sécurité nécessaires. Il remercie notamment Monsieur le Sous-préfet, ainsi que M. Benoit Thomasson, DGS, pour leur aide et leur travail dans le montage du dossier de sécurité. Monsieur le Maire indique que la commune sera toujours aux côtés de toutes les associations pour les accompagner dans leur projet, à condition que toutes les règles de sécurité soient respectées et sous réserve d'une bonne anticipation. Monsieur André FAVIER BOSSON indique que le site a été rendu dans un très bon état de propreté.
- **REMERCIE** les agents municipaux, notamment Christophe BAUD et Benoît THOMASSON pour l'organisation des élections européennes. Il remercie également les élus présents au bureau de vote.
- **EST INFORMÉ** de la signature par Monsieur le Maire de l'acte d'engagement pour le remplacement du camion IVECO volé en 2013. Monsieur André FAVIER BOSSON indique les éléments techniques de ce camion. Monsieur le Directeur Général des Services expose les conditions dans lesquelles le remboursement par Groupama va être réalisé.
- **EXAMINE** la proposition de délibération pour la mise à jour de l'autorisation de programme dans le cadre du financement des études et des travaux de suppression du passage à niveau n°68 de Mésinges. Cette mise à jour est consécutive à la révision à la baisse du coût des travaux. L'enveloppe globale du programme passe donc de 1 725 500€ à 922 050€. Monsieur Gilles NEURAZ rappelle le mode de fonctionnement des Autorisations de Programme et de Crédits de Paiement. Monsieur le Maire apporte des éléments expliquant les raisons pour lesquelles le marché a été réduit. Il ajoute qu'au plan financier, la part communale sera prise en charge par le Conseil Général. Monsieur Jean-François PILLOT souhaite avoir plus de précisions sur le financement. Monsieur le Maire indique que Jean-Pierre FILLION, lors du

mandat précédent, avait obtenu auprès du Conseil Général la prise en charge de la participation communale. Le conseil municipal approuve la modification de l'autorisation de programme à l'unanimité. En termes de sécurité, Monsieur le Maire indique que la pose d'une clôture face à l'aire de grand passage a été demandée à RFF afin de parer à tout risque. Mme GUILLOUD, Chef de projet RFF, a informé M. le Maire de la réalisation de ces travaux d'ici à septembre 2015, faute de financement, ce que déplore M. le Maire.

- **ENTEND** Monsieur le Maire indiquer qu'il a reçu, avec plusieurs adjoints, Madame Yolande MOUGENOT, responsable de la Trésorerie de Thonon-les-Bains, qui a proposé de participer à une séance du conseil municipal pour une présentation de son analyse des finances de la commune.
- **EXAMINE** la proposition de création d'une autorisation de programme et de crédits de paiement pour le marché de maîtrise d'œuvre en vue de l'extension du groupe scolaire. Au total, le programme porte sur 626 681€ Hors Taxes. L'échelonnement pluriannuel va courir au minimum jusqu'en 2017. Monsieur le Maire indique que selon l'échelonnement des travaux et les moyens financiers de la commune, cette autorisation de programme devra être mise à jour. Monsieur Jean-François PILLOT s'interroge sur les modalités de prise de décision pour valider les différentes phases d'élaboration du projet. Monsieur le Maire indique qu'une commission se prononcera pour valider les propositions. Approuvé à l'unanimité.
- **CREE** la Commission Communale des Impôts Directs qui doit proposer 32 noms (16 titulaires, 16 suppléants). Monsieur le Maire présente les noms des personnes qu'il souhaite proposer :
 - Titulaires : Gilles NEURAZ, Jean-Yves TINJOUX, Christophe GRASSY, Patrick BECHEVET, Bernard DEVILLE, Jean-Pierre CADDOUX, Pierre BOCHENT, Jean-François PILLOT, Solange GRAS, Daniel CHAUSSÉ, Marie Paule ROGUIER, Josette BIDAL, Pierre MARQUIS, Bertille SENTISSI, Pierre BERGERON, André FAVIER BOSSON.
 - Suppléants : Gil GASPARINI, Emmanuel DUBOULOZ, Frédéric PERROUD, Claude CART, Gilles DUPUIS, Roger BOURQUI, Christiane DUSSAPT, Christiane FAVRE VICTOIRE, Maryse BLANC, Any CHABOUD, Muriel DESPRES, Isabelle DUMAS, Isabelle DEFROMONT, Jean-Claude BONDURAND, Patrick MILLET, Hervé PAILLET.

Monsieur le Maire rappelle le rôle de cette commission. Approuvé à l'unanimité.

- **EXAMINE** la proposition de mise à jour de l'indemnité d'exercice des missions de préfecture. Cette mise à jour est justifiée par les avancements de grade obtenus pour plusieurs agents, ainsi que par le recrutement d'un nouvel agent aux services techniques en remplacement d'un départ en retraite. Cela n'a aucune incidence sur le budget puisque l'enveloppe consacrée à cette prime est fixée au budget. Monsieur Gilles NEURAZ indique que le régime indemnitaire sera remis à plat à partir de septembre avec l'arrivée du nouveau DGS. Approuvé à l'unanimité.
- **EXAMINE** les modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps. Monsieur Pierre BOCHENT souhaite que le CET monétisable soit examiné en septembre. Madame Christiane FAVRE VICTOIRE indique qu'il est nécessaire de mettre en place des règles claires pour que ce CET soit bien utilisé. Madame Bertille SENTISSI souhaite connaître les modalités d'indemnisation. Monsieur le Maire indique que cela est présenté dans la note d'information transmise aux élus et que les montants sont forfaitaires. Cette partie devra être étudiée en commission en septembre. Le Conseil approuve à l'unanimité la proposition de créer dans un premier temps en CET simple. Monsieur Pierre BOCHENT souhaite que tous les sujets abordés lors de cette séance soient discutés lors d'une réunion de la commission des finances et des affaires générales. Il indique que l'extension du Compte Epargne Temps pourrait être discutée dès avant l'été. Monsieur le Maire propose une réunion dans la première quinzaine du mois de juin.
- **EXAMINE** la proposition de motion pour le développement intercommunal visant à affirmer le choix d'aller vers une grande communauté d'agglomération à la suite de la décision du Conseil Constitutionnel. Approuvé à l'unanimité.
- **EST INFORME** de l'élection de Monsieur MORACCHINI, ancien Sous-préfet de l'arrondissement de Thonon, à la présidence du SIAC succédant ainsi à M. Jean-Pierre FILLION. Monsieur le Maire indique qu'il a été élu cinquième vice-président.
- **EST INFORME** par Monsieur le Maire des conditions d'assurance des élus pour la couverture des risques liés à l'exercice de leurs fonctions. Il indique que les élus doivent prendre en charge eux-mêmes cette assurance. Tous les membres du Conseil Municipal seront assurés et le coût sera supporté par les membres de la municipalité qui perçoivent une indemnité. Monsieur le Maire remercie les membres de la municipalité pour cette participation.
- **EXAMINE** les questions diverses :
 - Proposition du capitaine de la gendarmerie d'installer une caméra de vidéosurveillance à proximité du radar automatique situé près du carrefour du Crêt Baron. L'idée de ce système est de tracer les flux de véhicules pour cerner les auteurs de vols et de délits.

- Monsieur le Maire propose de donner son accord si le Conseil municipal valide cette proposition. Le Conseil donne son accord sous réserve d'un financement total de l'Etat.
- Est informé du projet de mise en sécurité du poids public de Mâcheron. Il est aujourd'hui dans un très mauvais état et n'est plus utilisable. Monsieur André FAVIER BOSSON indique qu'après consultation des riverains, il est proposé de le supprimer en remplaçant le trou sous le poids et de garder le curseur de la balance pour conserver cet élément de patrimoine et le mettre en valeur. Madame Isabelle DUMAS indique qu'il faut également résoudre le problème des poubelles du chemin du ruisseau situées à proximité de ce carrefour. Monsieur Gil GASPARINI s'interroge sur le devenir de cet espace. Monsieur FAVIER BOSSON indique que cela va entrer dans le projet de sécurisation du carrefour de Mâcheron.
 - Entend Monsieur FAVIER BOSSON faire un état des lieux des véhicules qui stationnent sur la commune et qui doivent faire l'objet ou font déjà l'objet d'une procédure d'enlèvement.
 - Est informé du lancement de la campagne de recensement des frontaliers du canton de Genève. Monsieur le Maire fait passer le document qui sera distribué dans les boîtes aux lettres des habitants. Il propose que ce document soit distribué par les élus. Monsieur Gilles NEURAZ indique qu'à l'heure actuelle, 460 frontaliers du canton de Genève sont recensés.
 - Entend Monsieur le Maire indiquer que lors des sépultures, toutes les familles touchées par un deuil peuvent bénéficier gratuitement de la petite salle communale pour organiser un verre de l'amitié si elles le souhaitent. Il indique que ce message sera passé par les agents d'accueil et mis en valeur dans un livret d'information. Madame Any CHABOUD indique qu'il s'agit d'une très bonne idée mais qu'il faut être vigilant sur les activités MJC du mercredi après-midi. En cas d'occupation de la petite salle, la salle du Conseil municipal sera mise à disposition.
 - Souhaite que les 27 caveaux commandés l'an dernier soient réalisés au plus vite, un marché pour des nouveaux columbariums devra être réalisé rapidement
 - Donne son accord, après avoir ajouté ce point à l'ordre du jour, pour apporter un avenant à l'acte constitutif de création de la régie de cantine et garderie pour permettre le paiement par ticket CESU de la garderie.
 - Examine, après l'avoir ajoutée à l'ordre du jour, la proposition de délibération autorisant le recrutement d'agents non titulaires compte tenu de l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité. Madame Muriel BOISSINOT et Monsieur Jean-François PILLOT souhaitent qu'il soit prévu de palier à l'agent qui est chargé de l'Agence Postale Communale lorsqu'elle prend ses vacances. Approuvé à l'unanimité.
 - Entend Madame Any CHABOUD indiquer qu'il est urgent de se déterminer sur l'embauche d'un coordinateur des activités périscolaires. Madame Christiane DUSSAPT souhaite savoir où en est le débat sur les horaires. Madame Any CHABOUD informe le Conseil qu'un questionnaire a été adressé à tous les parents sur ce sujet et qu'une réunion de la commission scolaire se tiendra le 4 juin pour réaliser le dépouillement et l'analyse de ces questionnaires.
 - Examine, après l'avoir ajoutée à l'ordre du jour, la convention générale de recours au service des remplacements et missions temporaires avec le centre gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Savoie. Cela concerne le maintien de la continuité du service urbanisme durant les deux mois de vacances du poste dédié à l'urbanisme. Monsieur le Maire indique que ce recrutement sera suivi d'un contrat à durée déterminée jusqu'à fin décembre pour assurer diverses missions. Approuvé à l'unanimité.
 - Crée un groupe de travail pour la refonte du site internet. Monsieur Gilles NEURAZ indique qu'il est souhaitable que le nouveau site internet soit opérationnel pour le second semestre. Il propose la création d'un groupe de travail de 7 à 8 personnes : Isabelle DUMAS, Gilles NEURAZ, Jean-Yves LARDON, Patrick MILLET, Jean-François PILLOT, Pierre BOCHENT, Muriel BOISSINOT, Jean-Claude BONDURAND.
 - Est invité à une rencontre entre les nouveaux élus et l'ensemble du personnel communal le vendredi 27 juin 2014 à 19h à l'aérospatiale. L'objectif de cette rencontre est de fêter le départ en retraite de deux agents, de saluer le départ du DGS et d'accueillir les nouveaux agents.
 - Entend Monsieur Jean-Yves LARDON faire le compte-rendu de la commission développement économique des Collines du Léman. Plusieurs actions sont regroupées dans cette commission : intervention auprès du SIAC (contrats de développement), auprès du SYMASOL (environnement), auprès de l'ARC (agglomération franco valdo genevoise), la prise en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme à partir du 1^{er} janvier 2015, le développement économique (Planbois), la réflexion sur l'aménagement

de la gare de Perrignier, l'intervention auprès de Chablais Léman Développement et de la pépinière d'entreprises.

- Aborde la polémique liée à l'annulation du cadeau de fête des mères à l'école.
Monsieur le Maire précise qu'en tant qu'élu, il n'a pas la compétence et la légitimité pour intervenir sur le contenu pédagogique.
Néanmoins, il souhaite vivement que l'école puisse évoluer et fonctionner dans la sérénité. C'est la raison pour laquelle il n'a pas souhaité s'exprimer par voie de presse afin de ne pas envenimer une situation tendue et disproportionnée au plan médiatique.
Monsieur le Maire propose à l'assemblée de s'exprimer si elle le souhaite :
Monsieur Gil GASPARINI considère que le Conseil municipal n'a pas à entrer dans le fonctionnement pédagogique de l'école.
Monsieur Gaëtan RUCHON donne connaissance au Conseil municipal de sa prise de position en tant que parent d'élève. Madame Isabelle DEFROMONT estime que le discours de Monsieur RUCHON n'a pas lieu d'être au sein du Conseil municipal.
Madame Isabelle DUMAS regrette le tohu-bohu médiatique qui lui a rappelé les évènements de juin 2008 qu'elle ne souhaite à personne de vivre
Monsieur le Maire rappelle que les élus n'ont pas à s'immiscer dans les contenus pédagogiques de l'école. En revanche, il relève, outre l'absence de communication et de concertation, la maladresse liée au choix du calendrier quant à l'information aux parents.

Monsieur le Maire informe le Conseil de sa rencontre le matin-même avec l'Inspectrice de l'Education nationale, Madame LEFEBVRE-PUECH, en présence d'Any CHABOUD Adjointe aux Affaires Scolaires et de Nathalie MOURONVALLE, directrice de l'école. Il leur a précisé qu'il n'est pas de son ressort de discuter une décision du Conseil des Maîtres, mais aurait souhaité son anticipation et une approche plus pédagogique dans la communication ; à ses yeux, il n'est pas possible de se contenter de glisser une circulaire dans le cahier de liaison des enfants la veille des vacances scolaires. Il souligne que la concordance de l'annonce et de la date de la fête des mères ne pouvait que déboucher sur les perturbations constatées. Monsieur le Maire leur a rappelé son souhait de voir l'école être un sanctuaire paisible, d'où doivent être exclues les batailles doctrinaires. Pour ce faire, il a proposé à Mme LEFEBVRE PUECH un calendrier pour l'année scolaire à venir, que celle-ci a accepté. Il s'agira pour Madame la Directrice de tenir un conseil des Maîtres dès septembre pour l'année scolaire complète, sur les projets de l'école, et de faire en sorte qu'il se positionne sur les sujets touchant aux fêtes, cérémonies (fêtes des mères, des pères, sapin de noël, œufs de Pâques, célébrations républicaines...), charge à Madame la Directrice d'en informer le premier conseil d'Ecole de septembre.

Au vu des choix retenus par le Conseil des Maîtres, la commune d'Allinges, accompagnée de parents volontaires et de professionnels, pourra dans le cadre des rythmes scolaires, organiser les activités non retenues par le Conseil des Maîtres.

Par ailleurs, au cours de cet entretien, Monsieur le Maire s'est étonné du manque de fiabilité du matériel informatique qui n'a pas permis aux comptes rendus des 1^{er} et 2nd trimestres des conseils d'école d'arriver jusqu'à la Mairie. De même, comme l'inspectrice l'a demandé à Madame la Directrice, il souhaite que les comptes rendus de ces conseils soient de nouveau affichés sur les panneaux réservés à cet effet.

Il a également ajouté qu'il souhaite que les enfants puissent évoluer dans un cadre sécurisé et respectueux, notamment pour la CLIS, qui est aujourd'hui installée dans une salle en sous-sol.

Monsieur le Maire s'est également étonné auprès de l'inspectrice et de la Directrice d'Ecole des non remplacements des absences des enseignants, notamment sur la période de février ; 5 enseignants sur 17, soit près de 30 %, cela inquiète beaucoup les parents car les enseignements ne sont plus assurés. Il a demandé à Madame l'Inspectrice les statistiques de remplacements sur l'école pour l'année scolaire 2013/2014.

- Concernant des travaux de l'extension de l'école, Monsieur le Maire indique qu'après avoir réfléchi avec la municipalité sur les nécessités d'acquérir des classes mobiles, la BCD va être déménagée pour libérer une classe dans l'Algeco actuel. Il ajoute que la proposition est également faite de réhabiliter les appartements de l'étage en salles de classe. Cela permettra de déménager la CLIS pour la mettre dans une classe plus adaptée. Cela permettra, avec un bon phasage des travaux, de ne pas déplacer des classes dans des Algeco en location d'où de substantielles économies à la clef. Les travaux devant commencer en fin juin 2015, cela suppose aussi qu'un nouveau parking soit prévu à la

place de l'ancienne carrosserie sans oublier de trouver une solution de repli pour le club de vélo .

- Sur l'extension et la réhabilitation du groupe scolaire, le projet va faire l'objet d'une analyse prospective au niveau financier.
- Au niveau des rythmes scolaires, les horaires seront bien d'une heure d'activités par jour de 15h30 à 16h30. Monsieur le Maire indique que cela va représenter un coût, mais qu'il est nécessaire qu'il y ait un coordinateur des activités périscolaires qui intervienne en plus sur le management des ATSEM, du personnel de ménage, de cantine et de bibliothèque.
- Entend Madame Christiane FAVRE-VICTOIRE demander la liste et la composition des commissions. Monsieur le Maire indique qu'il va transmettre cette information rapidement. Il ajoute qu'il va préparer la liste des associations.
- Au niveau de l'abribus situé chemin du Voua, Monsieur André FAVIER BOSSON indique que ce problème va être résolu.
- Entend Madame Bertille SENTISSI demander à ce qu'un jour soit arrêté pour les Conseils municipaux. Monsieur le Maire propose qu'ils aient lieu à 19h30 le premier mardi du mois.
- Entend Monsieur Jean-François PILLOT qui souhaite que le travail soit lancé sur divers sujets, notamment le PLU, la production de logements sociaux, etc. Il souhaite également avoir une vue d'ensemble des bâtiments communaux. Monsieur le Maire précise que ces sujets sont bien sûr à l'ordre du jour. Les différentes commissions seront saisies des dossiers. Concernant la visite des bâtiments, elle sera organisée avec les maires adjoints concernés.
- Entend Madame Muriel DESPRES sur la sortie des anciens qui aura lieu le dimanche 29 juin pour une escapade en Valromey au pays des fours à pains. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 13 juin.
- Au niveau des prochaines manifestations, le 7 et 8 juin aura lieu le tournoi de foot, le 8 juin l'opération « monuments chemin faisant... » aux Châteaux des Allinges, le 14 juin gala de la MJC, le 15 juin la fête de l'arbre à la Chataigneraie et le 28 juin la fête de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 20.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé le registre en séance les mêmes an, mois et jour que susdits.

Le Maire
François DEVILLE.